

Réflexion et méditation proposée par Mgr Pascal Wintzer pour le lundi 20 avril 2020

Depuis le dimanche de Pâques et jusqu'à la Pentecôte, la liturgie donne à lire et entendre le livre des Actes des Apôtres ; je me propose de m'arrêter chaque jour aux versets retenus pour la liturgie quotidienne. Il est toujours hasardeux de s'engager sur la durée ; nous verrons si cet engagement tiendra. Les choses pourront aussi évoluer en fonction de ce qui marquera les conditions du confinement.

Maintenant, Seigneur, sois attentif à leurs menaces : donne à ceux qui te servent de dire ta parole avec une totale assurance. Étends donc ta main pour que se produisent guérisons, signes et prodiges, par le nom de Jésus, ton Saint, ton Serviteur. » Quand ils eurent fini de prier, le lieu où ils étaient réunis se mit à trembler, ils furent tous remplis du Saint-Esprit et ils disaient la parole de Dieu avec assurance. Actes 4, 29-31.

Ce passage met en scène l'acteur principal du livre des Actes, il s'agit du Saint Esprit (cf. Actes 1, 8). Le Ressuscité n'est plus au milieu des siens, il leur a laissé son Esprit. Le récit de la Pentecôte (cf. Actes 2) en rapporte le don, non seulement aux Apôtres mais à tous les peuples. Ensuite, tout le livre des Actes montrera cette présence permanente de l'Esprit qui, à la fois, donne la force aux disciples et guide leurs décisions.

Pour autant, convient-il de penser que les disciples ne seraient que des marionnettes, sans liberté ni responsabilité ? Certes non, l'action de Dieu ne retire rien à la liberté, bien au contraire l'Esprit Saint est celui qui libère, « déconfiner » de tous les enfermements, qui ouvre des chemins nouveaux à l'opposé des apôtres que l'on voit souvent tentés de manquer d'audace ; on le constatera dans la lecture des chapitres suivant des Actes.

Ceci demeure pour nous : l'Esprit Saint est pareillement présent à nos côtés comme il le fut pour la première génération chrétienne. Il permet de discerner dans les événements, dans les rencontres, avant tout dans l'écoute de l'Écriture des appels à vivre et annoncer l'Évangile, pour nous, en 2020, et en France.

Ce jour, l'action principale de l'Esprit Saint est dite d'un mot, l'assurance. *Le lieu où ils étaient réunis se mit à trembler, ils furent tous remplis du Saint-Esprit et ils disaient la parole de Dieu avec assurance. Actes 4, 31.*

Ce mot, « assurance », est la traduction du mot grec *παρρησία* (*parrêsía*). Il s'agit de la liberté de parole, de la libération de l'assujettissement au respect humain, ou du politiquement correct comme on dirait aujourd'hui. C'est en effet sans crainte que les disciples annoncent le Ressuscité et le salut, sans crainte pour leur sécurité et leur vie, et aussi, surtout peut-être, sans crainte pour leur réputation au sein même de la communauté, lorsqu'il s'agit de dire la nouveauté de l'Évangile au regard des habitudes et des chemins trop bien balisés.

Cette liberté est toujours à demander, non pour verser dans quelque inconstance ou désordre qui n'aurait d'autre fin que lui-même, mais pour gagner en liberté intérieure et sociale, et pourquoi pas religieuse.

Si vous demeurez fidèles à ma parole, vous êtes vraiment mes disciples ; alors vous connaîtrez la vérité, et la vérité vous rendra libres. » Jean 8, 31-32.

[Lien vers le site de l'AELF qui donne les textes bibliques du jour.](#)